

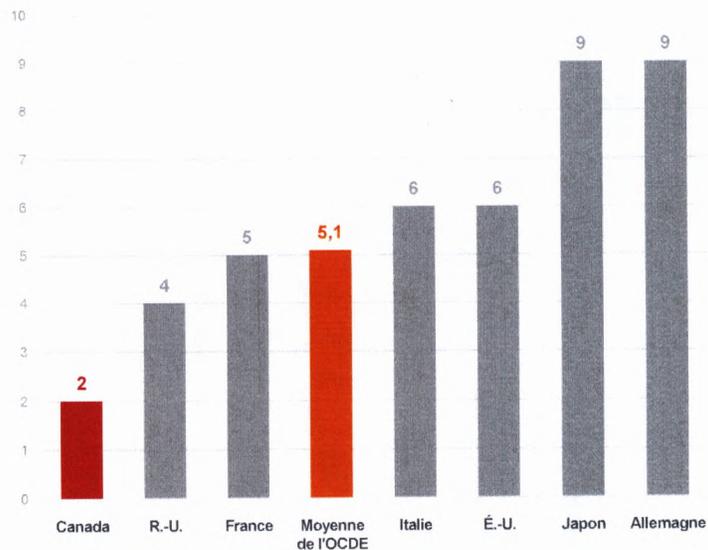
## L'établissement d'une entreprise au Canada engendre relativement peu d'étapes...



- La réglementation touchant le lancement de nouvelles entreprises est considérablement plus souple au Canada que dans les autres pays du G7.
- Parmi les pays du G7 et de l'OCDE, le Canada est celui où le nombre de procédures nécessaires pour lancer une nouvelle entreprise est le moins élevé.



### Nombre de procédures\*



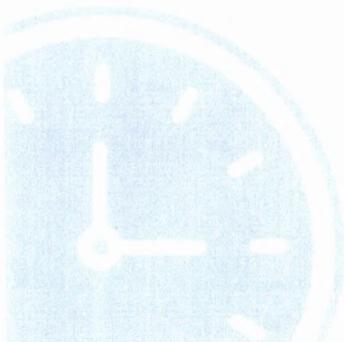
Source : *Doing Business* - 2018, Groupe de la Banque mondiale, novembre 2017. \* On appelle "procédure" tout échange entre le fondateur de l'entreprise et des parties externes (organismes gouvernementaux, avocats, vérificateurs, notaires, etc.). Les échanges entre les fondateurs ou les administrateurs de l'entreprise et des employés ne sont pas considérés comme des procédures distinctes. À titre d'exemple, la première rencontre des actionnaires, où ceux-ci élisent des administrateurs et le secrétaire de l'entreprise, n'est pas considérée comme une procédure, car aucune partie extérieure n'est concernée.

17

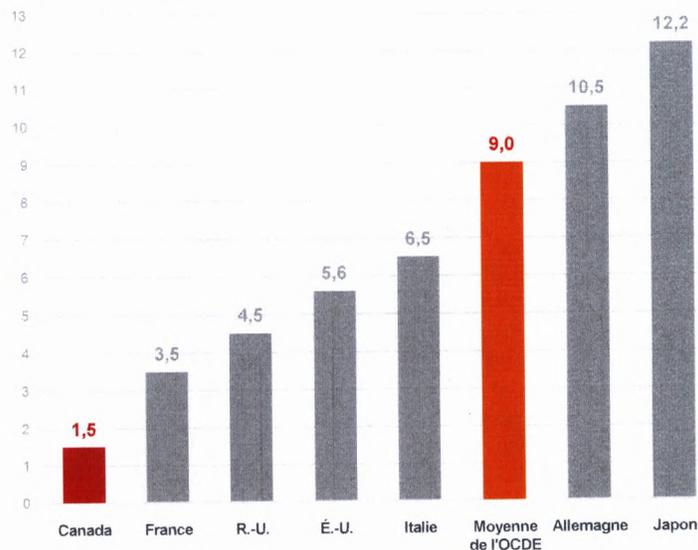
## ...et prend relativement moins de temps.



- Le Canada est un chef de file du G7 pour le plus petit nombre de jours nécessaires afin de créer une entreprise.



### Temps nécessaire pour démarrer une entreprise en nombre de jours



Source : *Doing Business* - 2018, Groupe de la Banque mondiale, novembre 2017

18